

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-septième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 14 – 18 juillet 2008

RESUME DES ACTIVITES MENEES A BIEN PAR LE SECRETARIAT EN 2008
CONCERNANT LES ESPECES D'ARBRES

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Cadre chargé des bois

2. Un cadre chargé des bois a été recruté au Secrétariat CITES, avec l'appui financier du Gouvernement australien, pour aider à la mise en œuvre des résolutions et des décisions de la Conférence des Parties relatives aux bois/espèces d'arbres. Les fonctions du titulaire de ce nouveau poste incluent l'établissement de liens de coopération étroits avec d'importants organismes internationaux, la promotion du commerce international durable et l'assistance aux Parties souhaitant renforcer leurs capacités scientifiques et techniques.

Collaboration avec la FAO

3. Conformément aux décisions 14.16 et 14.17, le Secrétariat CITES a contacté l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue d'améliorer la collaboration concernant la foresterie et les produits forestiers autres que le bois. Bien que le protocole d'accord actuel entre la CITES et la FAO ait été négocié par le Comité des pêches, il pourrait servir de cadre pour la collaboration avec le Comité des forêts de la FAO. Quoi qu'il en soit, il a été décidé de commencer par améliorer la collaboration, puis d'envisager ultérieurement la question d'une base formelle plus spécifique pour le travail accompli conjointement.
4. La participation de la FAO à la 17^e session du Comité pour les plantes (Genève, 2008) a été l'un des bienfaits immédiats de la collaboration avec le Comité des forêts de la FAO. La FAO a proposé d'apporter son aide au groupe de travail du Comité pour les plantes chargé des annotations aux espèces d'arbres en lui communiquant des définitions et des données commerciales. La collaboration a également porté sur la participation à des activités telles que l'atelier sur le prélèvement durable de *Prunus africana*, l'état des ressources génétiques des forêts du monde, les législations forestières nationales et les moyens d'existence en milieu rural, ou sur des consultations sur ces thèmes.

Programme OIBT/CITES sur les espèces d'arbres

5. La collaboration entre la CITES et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est prévue dans la résolution Conf. 14.4, *Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux*. Le programme OIBT/CITES sur les espèces produisant du bois a été rendu possible grâce à une importante subvention de la Commission européenne et à un appui financier des Etats-Unis d'Amérique, du Japon et de la Norvège. Il est fait état de cette collaboration dans le document [PC17 doc. 16.2](#), examiné au point 16.2 de la 17^e session du Comité pour les plantes. Un résumé des activités récentes figure ci-après.

Ramin (Gonystylus spp.)

- a) Le coordonnateur de l'Asie pour le programme OIBT/CITES, M. Thang Hooi Chiew, a discuté des principaux projets du programme avec des fonctionnaires indonésiens et malaisiens, et avec TRAFFIC Asie du Sud-Est. Plusieurs activités devraient être menées à bien en 2008, dont certaines sont envisagées sur les deux prochaines années.
- b) Le Gouvernement malaisien a soumis une demande préliminaire de financement de plusieurs projets, incluant des activités possibles concernant un rapport sur le commerce non préjudiciable portant sur deux forêts permanentes sélectionnées de Sarawak, des cartes de répartition spatiale des ramins utilisant des techniques hyperspectrales, une base de données de l'ADN à Sarawak, et la mise au point d'un système de suivi des bois utilisant l'identification par radio-fréquence (RFID) en Malaisie péninsulaire. Le Gouvernement indonésien devrait soumettre prochainement des propositions de projets couvrant l'évaluation de la répartition géographique des populations des espèces de ramins (sauf *Gonystylus bancanas*) en Indonésie, l'amélioration de la conception des inventaires visant à estimer le stock de ramins, et une étude du système sylvicole actuel utilisé pour le ramin en Indonésie.

Acajou des Antilles (Swietenia macrophylla)

- c) Le coordonnateur de l'Amérique Latine pour le programme OIBT/CITES, M. Ivan Tomaselli, a discuté des principaux projets du programme avec des fonctionnaires de gouvernements nationaux afin que les activités puissent commencer en 2008 et se poursuivre sur les deux prochaines années. De manière générale, les projets réalisés dans le cadre du programme seront liés au *Plan d'action pour le contrôle du commerce international de l'acajou des Antilles (Swietenia macrophylla)*; certains projets pourraient aussi être liés au *Plan d'action pour Cedrela odorata, Dalbergia retusa, Dalbergia granadillo et Dalbergia stevensonii*. La Bolivie a déjà soumis deux propositions de projets à financer dans le cadre du programme et le Pérou devrait soumettre prochainement des demandes d'assistance. Un projet sur la dynamique et la régénération des populations devrait commencer bientôt au Brésil.
- d) En outre, un représentant du Secrétariat CITES s'est rendu en mission au Pérou pour apporter une assistance dans la révision de la législation CITES qui, lorsqu'elle sera promulguée, permettra au Pérou d'être classé dans la catégorie 1 dans le projet sur les législations nationales, et de former les autorités CITES et les agents de la lutte contre la fraude. Le représentant du Secrétariat était accompagné par M. Tomaselli, de sorte que toute activité de suivi pourra être considérée comme relevant du programme OIBT/CITES.

Afromosia (Pericopsis elata)

- e) Un atelier OIBT/CITES sur le commerce durable de *Pericopsis elata* a eu lieu Kribi (Cameroun) du 2 au 4 avril 2008. Il était accueilli par le Gouvernement camerounais et était le premier atelier régional financé dans le cadre du programme OIBT/CITES.
- f) Des représentants des pays producteurs et des pays importateurs suivants y ont participé: Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, République centrafricaine et République démocratique du Congo, et Belgique, France et Japon. Plusieurs organisations non gouvernementales et associations commerciales locales, ainsi que le PNUE-WCMC et les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES y ont également participé.
- g) Les principaux objectifs de l'atelier étaient de présenter le programme OIBT/CITES, d'établir un réseau régional des Etats de l'aire de répartition de *P. elata*, d'examiner la mise en œuvre au plan national de l'inscription de *P. elata* à l'Annexe II, de déceler les lacunes et d'élaborer un plan d'action pour garantir un commerce international durable de *P. elata*. L'atelier a abouti à un rapport final, une déclaration et un plan d'action qui seront bientôt disponibles sur un site web réservé au projet. En attendant, les documents seront disponibles sur le site web de l'OIBT ([OIBT website](#)).
- h) Sur la base du plan d'action, le coordonnateur de l'Afrique pour le programme OIBT/CITES, M. Jean Lagarde Betti, discute actuellement de projets avec des fonctionnaires de

gouvernements afin que les activités puissent être menées à bien sur les deux prochaines années. Le Cameroun soumettra prochainement une proposition de réhabilitation et d'entretien d'une plantation de *P. elata* à des fins de recherche.

Etude du commerce important

6. Alors que l'étude du commerce important continue pour *Prunus africana*, deux autres espèces produisant du bois ont été sélectionnées pour l'étude à la 17^e session du Comité pour les plantes: *Pericopsis elata* et *Swietenia macrophylla*. Une étude de *P. elata* vient de s'achever mais compte tenu du niveau du commerce, le Comité pour les plantes a recommandé de la reprendre. Après un examen plus approfondi depuis les discussions ayant eu lieu à la 16^e session du Comité pour les plantes (Lima, 2006), le Comité a décidé d'inclure *S. macrophylla* dans l'étude du commerce important pour tous les Etats de l'aire de répartition sauf le Brésil, le Guatemala et le Mexique. Le Secrétariat a écrit aux pays concernés pour leur demander des informations sur l'application de l'Article IV de la Convention.

Groupe de travail du Comité pour les plantes sur *Prunus africana*

7. Le groupe de travail du Comité pour les plantes sur *Prunus africana* a été établi à la 16^e session du Comité pour aider les sept pays où l'espèce a été identifiée comme espèce dont il faut se préoccuper en urgence, à appliquer les recommandations résultant de l'étude du commerce important. Un élément important de cette assistance est l'atelier destiné aux organes de gestion et aux autorités scientifiques de ces pays pour améliorer leur savoir-faire en matière d'avis de commerce non préjudiciable, réunir les données de base, fixer les quotas et mettre au point d'autres techniques de gestion.
8. L'atelier, reporté pour des questions de sécurité, aura lieu du 8 au 11 septembre 2008 à Naivasha (Kenya) et sera accueilli par le *Kenya Wildlife Service*. Le Secrétariat CITES et TRAFFIC fourniront des ressources et une assistance logistique. La tenue de cet atelier est possible grâce à des contributions financières généreuses de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France et de l'Italie.

Groupes de travail intersessions du Comité pour les plantes sur les espèces d'arbres

9. Suite à la 17^e session du Comité pour les plantes, plusieurs groupes de travail intersessions ont été établis pour traiter des espèces d'arbres. Trois groupes traiteront des annotations aux espèces d'arbres, des avis de commerce non préjudiciable pour les espèces d'arbres produisant du bois, et de la définition des produits forestiers autres que le bois. D'autres informations sont disponibles dans le rapport résumé de la 17^e session du Comité pour les plantes.

Groupe de travail sur l'inspection physique des bois

10. Conformément à la décision 14.60, le Secrétariat a établi ce groupe, qui travaille par voie électronique, en créant un forum de discussion en ligne d'accès restreint, accessible via le site web de la CITES. L'Italie a accepté de présider ce groupe de travail. Une notification a été publiée récemment pour informer les Parties de l'établissement du groupe de travail et du forum de discussion, et inviter les Parties et les organisations intergouvernementales pertinentes à soumettre les informations demandées dans la décision 14.60.

Atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable – Mexique

11. Le Secrétariat CITES siège au Comité directeur de l'atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable qui se tiendra au Mexique du 10 au 15 novembre 2008. Le groupe de travail sur les arbres (bois et plantes médicinales et aromatiques) aura des résultats au niveau des méthodologies, des outils, des informations, de l'expertise et des autres ressources nécessaires pour formuler les avis de commerce non préjudiciable.
12. Le bois d'agar a été spécifiquement inclus dans l'atelier comme étude de cas, fondée sur un projet de méthodologie que le Secrétariat a demandé à TRAFFIC Asie du Sud-Est de préparer concernant la formulation des avis de commerce non préjudiciable pour les espèces produisant du bois d'agar. Une

version de cette méthodologie a été communiquée à la 17^e session du Comité pour les plantes en tant que document d'information (le document [PC17 Inf. 4](#)).

Atelier régional sur la gestion et l'utilisation durable des espèces d'arbres produisant du bois

13. Le Secrétariat CITES a été invité à participer au troisième atelier régional sur la gestion et l'utilisation durable des espèces d'arbres produisant du bois pour le commerce international, organisé par le PNUÉ-WCMC. L'atelier devrait avoir lieu, sous réserve de fonds disponibles, en 2008 dans la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest. L'un de ses objectifs sera de fournir des informations au Comité pour les plantes en application de la décision 14.150.

Collaboration avec l'Académie internationale des sciences du bois (IAWS)

14. Depuis quelques années, le Secrétariat fait des conférences devant les étudiants de l'Académie internationale des sciences du bois à Nantes (France). Le Secrétariat et l'Académie étudient la possibilité d'utiliser le laboratoire d'identification de l'Académie à des fins de formation et de mettre au point un cours en ligne sur la CITES et les bois; ils préparent actuellement un protocole d'accord pour faciliter cette collaboration.

Chatham House – réunion sur l'abattage illégal d'arbres

15. A l'invitation de l'Institut royal des affaires internationales (Chatham House) et avec son parrainage, le Secrétariat CITES a participé à Londres du 9 au 10 juin 2008 à une réunion sur l'abattage illégal d'arbres. Le Secrétariat a souligné le rôle de la CITES dans le commerce des bois et a fait le point sur le programme OIBT/CITES pour les espèces d'arbres produisant du bois. D'autres informations sur la réunion sont disponibles sur le site web de Chatham House: <http://www.illegal-logging.info>.